

Le conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire :

LUNDI 30 MARS 2026 à 20 h 00

À l'hôtel de Ville

À l'ordre du jour :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- POINT N°1 MISE EN PLACE DE COMMISSIONS MUNICIPALES - DÉSIGNATION DES MEMBRES
POINT N°2 CRÉATION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO) ET MARCHÉS À PROCÉDURE ADAPTÉE (MAPA)
POINT N°3 COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC ET CONCESSION - CDSPL
POINT N°4 COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL) ET DÉSIGNATION DE MEMBRES
POINT N°5 SEMCODA - ELECTION DES REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
POINT N°6 COMMISSION PARITAIRE DES FOIRES ET MARCHÉS (CPFM) - DÉSIGNATION DES MEMBRES
POINT N°7 DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DANS LES ORGANES DIRIGEANTS DE LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE TERRITOIRE D'INNOVATION - SPLA
POINT N°8 CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) - DÉSIGNATION DE NOUVEAUX MEMBRES
POINT N°9 DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE DU 1ER COLLÈGE AU SEIN DU COMITÉ DE DIRECTION DE L'EPIC
POINT N°10 REPRÉSENTATION DE LA COMMUNE DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS - SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL DU HAUT-JURA (PNR)
POINT N°11 REPRÉSENTATION DE LA COMMUNE DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS - SIEA
POINT N°12 REPRÉSENTATION DE LA COMMUNE DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS - COMITÉ DE GESTION DU MARAIS DES BROUES, DES BIDONNES ET DE PRODON - CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS RHÔNE-ALPES (CEN RA)
POINT N°13 REPRÉSENTATION DE LA COMMUNE DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS - CIPEL
POINT N°14 REPRÉSENTATION DE LA COMMUNE DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS - CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLÈGE MARCEL ANTHONIOZ
POINT N°15 REPRÉSENTATION DE LA COMMUNE DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS - ALPHA3A
POINT N°16 REPRÉSENTATION DE LA COMMUNE DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS - EHPAD
POINT N°17 REPRÉSENTATION DE LA COMMUNE DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS - QUESTIONS DÉFENSE
POINT N°18 REPRÉSENTATION DE LA COMMUNE DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS - COMITÉ PRÉVENTION ROUTIÈRE

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET CADRE DE VIE

- POINT N°19 PROLONGEMENT DE LA CONVENTION CADRE VALANT OPÉRATION DE REVITALISATION DE TERRITOIRE DU PROGRAMME "PETITES VILLES DE DEMAIN"

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- POINT N°20 COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES DU 26 MAI 2020, DU 12 JANVIER 2021 ET DU 18 OCTOBRE 2023

Le 24 mars 2026

Le Maire



Vincent SCATTOLIN